

# Montataire : débrayage chez Arcelor Mittal contre des suppressions d'emploi

La fermeture d'une ligne de galvanisation pourrait se traduire par des pertes d'emploi pour une cinquantaine d'intérimaires et de sous-traitants. Des salariés ont exprimé ce jeudi leurs inquiétudes.



À l'appel de la CGT, une soixantaine de personnes se sont rassemblées ce jeudi pour dénoncer la fermeture d'une ligne de galvanisation, qui engendrera une perte de 50 postes sur le site de Montataire. LP/Hervé Sénamaud

Par **Hervé Sénamaud**

Le 4 juin 2020 à 19h27

Un débrayage et un rassemblement devant l'entrée du site [Arcelor Mittal](#) de

Montataire étaient au menu de ce jeudi, à l'appel de la CGT. L'organisation syndicale souhaitait mobiliser les salariés contre un projet de fermeture d'une ligne de [galvanisation](#), qui se traduirait par une perte d'emplois pour 50 intérimaires ou sous-traitants.

« On nous parle de mise sous cocon, pas de fermeture, c'est-à-dire que l'activité est suspendue mais pourrait redémarrer si le besoin se fait sentir », précisent les élus de la CGT.

« C'est en effet ce que m'a affirmé le directeur du site qui m'a téléphoné à deux reprises, poursuit le maire de [Montataire, Jean-Pierre Bosino \(PCF\)](#). Mais je ne suis pas dupe, on sait bien ce que veut dire mise sous cocon. Notre ville a assez souffert de la désindustrialisation du Bassin creillois et compte déjà 1 500 demandeurs d'emploi. Nous serons du côté des salariés pour nous opposer à ce nouveau coup dur. »

## **Une activité transférée sur le site de Florange, en Moselle ?**

Sur ce site de Montataire qui comptait encore 1 300 salariés en 2000 contre un peu plus de 500 aujourd'hui, la crainte de perdre un nouveau pan de l'activité reste fortement ancrée. « La mise sous cocon ou mise en sommeil, c'est du pipeau ! assène tout de go Philippe Verbeke, délégué national de la CGT métallurgie. On sait tous que l'activité, une fois qu'elle aura cessé ici, elle ne reviendra pas car, en réalité, elle aura été transportée ailleurs, en l'occurrence sur le site de Florange (Moselle). » La direction du site n'a pas pu être jointe ce jeudi.

Ce projet n'est pas le seul motif de mécontentement des salariés réunis ce jeudi. « Nous avons demandé à la direction de bénéficier des mêmes conditions que les cadres pour le chômage partiel, rappelle Joël Julithe, délégué syndical CGT. Ils touchent 100 % de leur salaire, nous seulement 84 %, mais ils ont refusé, ce qui a provoqué un fort mécontentement chez les salariés. »